

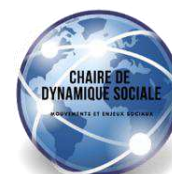
CHAIRE DE DYNAMIQUE SOCIALE (C.D.S)

MOUVEMENTS & ENJEUX SOCIAUX

Revue Internationale
des Dynamiques Sociales



M.E.S., n°149
Mars - Avril 2026



SOMMAIRE

– Jean-Henri Lokoka Isekolo, <i>Construction et validation d'une échelle de mesure des pratiques documentaires des étudiants de l'enseignement supérieur et universitaire congolais</i>	1
– Clovis Elongama Elambo, <i>La protection constitutionnelle du mandat parlementaire en République Démocratique du Congo : entre garantie normative et fragilité institutionnelle</i>	10
– Willy Mwana Nkwara, Patrick Mpia Weeti, <i>Décentralisation territoriale et développement local en RD Congo : analyse économétrique des asymétries fiscales et de leur incidence sur le bien-être provincial</i>	18
– Nkuna Beya, <i>Le principe de continuité du service public à l'épreuve du droit de grève en République Démocratique du Congo : vers une conciliation constitutionnelle dans le secteur de la santé</i>	33
– Véronique Pomo Lopaka, <i>Mécanismes d'application de la gratuité et leur impact sur la qualité de l'enseignement dans les écoles conventionnées catholiques de la coordination sous-provinciale de Mont-Amba</i>	40
– Paul Mbungu Muaka, <i>Interaction entre croissance économique et qualité de l'environnement en République Démocratique du Congo de 2000 à 2023</i>	49
– Hervé Loola Esingi, <i>De la problématique du principe de la hiérarchisation du ministère public face au devoir d'impartialité</i>	59
– Alphonse Empa-Mposa Kentoloni, <i>L'impérialisme occidental en Afrique : une nécessité pour sa déconstruction</i>	67
– Edouard Nosa Matumona, <i>Analphabétisme fonctionnel et blocage du progrès intellectuel en République Démocratique du Congo : analyse théorique et étude qualitative du cas de l'EPSP/Kinshasa</i>	79
– Daniel Mulenda Lomena Emamba, Serge Makiadi ma Kikhela, <i>La problématique de gestion du risque écologique sur les sites d'exploitation pétrolière : quel impact sur la rentabilité des pétroliers producteurs ?</i>	87
– Jérôme Etambalako Okito, Octave Makwala Yanukwa, <i>Éco-industries en République Démocratique du Congo : déterminants institutionnels, potentiel structurel et trajectoires de transition écologique</i>	98
– Hervé Butuna Nekanda, Guy Kwete Mwana, <i>L'impact des normes environnementales et urbanistiques sur les droits du concessionnaire foncier en RD Congo. Entre souveraineté domaniale, conditionnalité écologique et sécurité juridique</i>	108
– Fiston Ituba, <i>La migration du budget des moyens vers le budget-programme en République Démocratique du Congo : analyse institutionnelle des contraintes et conditions de réussite</i>	116
– Albert Kalonji Betu, <i>Le pouvoir de régulation du juge constitutionnel congolais : entre compétence implicite et activisme prétorien</i>	123
– Patrick Kitamoyo Katanya, <i>De l'abolition au maintien du multipartisme en RD Congo : analyse institutionnelle et perspectives de réforme du système partisan</i>	132
– Glevis Omende Kahudi, <i>Les fondements stratégiques du développement endogène en République Démocratique du Congo : lecture en économie politique internationale et en politiques publiques</i>	139
– Willy Mwana Nkwara, Patrick Mpia Weeti, <i>Décentralisation, gouvernance territoriale et développement local en RD Congo : une analyse économétrique des effets conditionnels de l'autonomie fiscale sur le bien-être territorial</i>	146
– Elisabeth Katanda Muamba, <i>De la passation des marchés publics par les dotations minières en République Démocratique du Congo : qualification juridique, régime applicable et enjeux de gouvernance</i>	160

– Lopez Malongo Ndonzuao, <i>La gestion rationnelle des conflits électoraux face aux « vérités des urnes » en droit positif congolais</i>	169
– Justin Besako Beyoyi, <i>La protection du travailleur dans la conclusion et la démonstration du contrat de travail en droit congolais : analyse critique du visa de l'Office National de l'Emploi et perspectives de réforme</i>	177
– Macaire Mundia Kalunga, <i>Lacunes structurelles et stratégies juridiques face au conflit transfrontalier entre la RD Congo et la république d'Angola relatif à la pollution des rivières Kasai et Tshikapa</i>	184
– Lauraine Biselele Bakambila, Albert Kalonji Betu, <i>Le contentieux fiscal juridictionnel de recouvrement à l'initiative du contribuable en droit positif congolais : analyse normative, incertitudes juridictionnelles et enjeux d'État de droit fiscal</i>	192
– Martin Nkoy Akodi, Justin Besako Beyoyi, <i>Le procès équitable dans le contentieux des résultats électoraux en République Démocratique du Congo : entre consécration normative et fragilités institutionnelles</i>	202
– Jérôme Tshitambwe Tshileo, <i>Zones vertes de la république démocratique du Congo et migration pastorale des éleveurs mbororo. Analyse prospective d'une nouvelle menace à venir</i>	209
– Jacques Fatu Muzesa, Sylvain Shomba Kinyamba, <i>Solidarité intergénérationnelle et exploitation des personnes âgées à Kinshasa. Perceptions sociales et logiques locales dans les communes de Kinseso et Lemba</i>	218
– Josué Wembi Low'okedi, Roger Mbuyu Kimpesa Kasulo, Naolie Tshibuaya Tshibangu, <i>Le droit d'accès à la justice des peuples autochtones pygmées en milieux forestiers : comment réduire les inégalités ?</i>	227
– Godefroid Misenga Milabyo, André José Bandaba Ngabo, <i>Décentralisation financière et développement économique locale en RDC : analyse empirique en données de panel (2018-2023)</i>	236
– Norbert Musanga Amisi, Hervé Matunguna Kwilu, Olivier Tombe Tombe, <i>L'enseignant congolais face aux défis de l'éducation. Cas des enseignants de la sous-province éducationnelle de Limete 2</i>	247
– Valéry Olamba Ondjo, Jean-Pierre Kayumba Shembo, <i>Perceptions des inspecteurs itinérants et efficacité de l'encadrement pédagogique en milieu provincial congolais : analyse empirique dans la Sous-Division Lodja 1 (Province du Sankuru)</i>	255
– Hugues Kwete, Augustin Kitangi, Alex Mbantshi, <i>hiérarchisation des modes de financement des entreprises de sécurité privée en RD Congo. Evidence empirique de la ville de Kinshasa (2021–2024)</i>	264
– Patricia Imongo Namwi, Joël Bunduki Kambulu, <i>Gestion du changement comme vecteur d'innovation dans la fonction publique : enjeux et contrainte</i>	277
– Serge Pelo Mbozo, <i>L'évolution du droit international au regard des conflits Israël-Palestine et Rwanda-RD Congo</i>	284
– Erlin Lokato Baku, Anne Kapinga Kalonji, Joël Kabeya Nsaka, <i>La gestion des déchets plastiques : défis environnementaux et solutions durables</i>	290
– Eugénie Dinkembi Dimbueni, <i>Reconnaissance culturelle africaine : approche anthropologique de la contribution du Mandombe et de Kimbagula au développement endogène en RD Congo</i>	298
– Freddy Clever Lubala Kasumbi, Aloise Mapela Masudi, Zacky Madilo, <i>Les effets de l'inclusion financière digitale sur la croissance économique en République Démocratique du Congo (2017–2024)</i>	305
– Hervé Masaki Mamvuaka, Ruth Luboya Kalubi, Logas Lowenga Koyamondja, <i>L'adéquation formation-emploi en RD Congo : analyse du décalage entre les compétences universitaires et les besoins des secteurs financier et télécommunication</i>	315
– Hugues Ngamika Mukumubi, <i>La caducité de l'ordonnance de référé-suspension en cas d'irrecevabilité de l'action principale en droit administratif. Analyse jurisprudentielle congolaise et approche comparée France-RDC</i>	320
– Jean-Pie Farcy Sakasangu Kamonga, <i>La performance financière levier de la bonne gouvernance des entreprises publiques en RD. Congo : analyse comparative de trois sociétés d'État (2019–2021)</i>	328

- Sophie Tshibola Mulumba, *Les Petites et Moyennes Entreprises (PME) comme levier du développement de la ville de Kinshasa : analyse de leur contribution et de leurs défis structurels*.....336
- Sandra Sassy Mbeti, *Structure financière et gestion du cycle d'exploitation : une analyse des entreprises publiques en RD Congo*.....347
- Moise Mulumba Mutamba, Gloria Mbenza Luamba, Bachelard Kasangila Kembo, *Force familiale chez les parents d'enfants présentant une déficience intellectuelle à Kinshasa : effets de la variable sexe et la confession religieuse*.....358
- Yves Bibombe Kadima, *Le sens de l'article 120 de la loi n°16/027 du 15 octobre 2016 portant organisation, compétence et fonctionnement des juridictions de l'ordre administratif en RDC*.....363
- Crispin Mabula Muaripambu, Muanza Kabangu Muanyinay, Jonathan Enguta Mwenzi, *Implication et satisfaction au travail des candidats à la retraite des services publics congolais*.....370
- Jean-Paul Shabani, *Descriptive Analysis of English Segmental and Stressing Errors Made by EFL Learners in a Multilingual first Language Environment*.....376

LA PROBLEMATIQUE DE GESTION DU RISQUE ÉCOLOGIQUE SUR LES SITES D'EXPLOITATION PÉTROLIÈRE : *quel impact sur la rentabilité des pétroliers producteurs ?*

par

Daniel MULENDA LOMENA EMAMBA¹

Professeur

Serge MAKIADI MA KIKHELA²

Doctorant en sciences de gestion

(Tous) Faculté de Sciences Economiques et de Gestion

Université de Kinshasa

Résumé

Les industries pétrolières sont de nature et de fait polluantes. Ainsi, parler du risque écologique, sans faire allusion aux multinationales opérant dans ce domaine, c'est ignorer la vraie cause du problème, car s'il existe un secteur de l'économie qui porte atteinte à l'environnement, c'est bien celui de l'industrie pétrolière, caractérisée par la recherche effrénée du lucre et un modèle économique hostile au développement durable. Notre objectif dans cet article est de chercher à savoir si les sociétés pétrolières, du fait de leur mode de production, sont des ISR. Pour mieux vérifier nos hypothèses, nous avons pris la société PERENCO-REP opérant dans le Territoire de Moanda et ses environs comme cas spécifique de notre étude à la suite des multiples atteintes aux droits humains décriées dans cette partie de la RDC dont elle est la principale responsable.

Mots - clés : RSE/ESG, risque écologique, performance financière, PERENCO-REP.

Abstract

The oil industry is inherently polluting. Therefore, discussing environmental risk without mentioning the multinational corporations operating in this sector is to ignore the root cause of the problem. If there is one sector of the economy that harms the environment, it is undoubtedly the oil industry, characterized by the relentless pursuit of profit and an economic model hostile to sustainable development. Our objective in this article is to determine whether oil companies, by virtue of their production methods, are socially responsible enterprises (SREs). To better test our hypotheses, we have chosen PERENCO-REP, operating in the Moanda Territory and its surrounding areas, as a specific case study, given the numerous human rights abuses denounced in this part of the DRC, for which it bears primary responsibility.

Keywords : CSR/ESG, environmental risk, financial performance, PERENCO-REP.

INTRODUCTION

Le secteur des hydrocarbures (Mapoti Saya, 2019) est actuellement au centre de débats sur l'échiquier international. Il s'agit des problèmes majeurs qui secouent le secteur et peuvent changer le cours de l'humanité. Si, en externe, la demande de plus en plus croissante en énergies fossiles stimule les externalités négatives, notamment la dégradation de l'environnement et le réchauffement climatique ; tandis qu'en interne, la pratique de la responsabilité sociétale des pétroliers producteurs s'améliore et les atteintes aux droits humains prennent des proportions de plus en plus inquiétantes.

Bien qu'utile pour le développement économique d'un pays, le pétrole cause des externalités négatives très considérables pendant son extraction, sa transformation et sa consommation. Ainsi, l'environnement naturel (Isabelle Richaud, 2013) se trouve de plus en plus soumis aux impacts des activités humaines, donc sa capacité à abriter la vie telle qu'elle existe aujourd'hui s'en trouve menacée. La diversité des formes de vie sur terre s'amenuise à un rythme alarmant, et les écosystèmes se transforment, voire disparaissent sous le poids de facteurs anthropiques combinés : modification des habitats, monopolisation et pollution des ressources, changement climatique.

Un aspect particulièrement inquiétant de l'anthropocène³ est la menace globale du changement climatique. Le changement climatique et ses conséquences sans précédent sur le système humain-naturel, ainsi que l'énorme défi que représente le passage d'une société riche en carbone à une société pauvre en carbone sont devenus l'emblème de la crise écologique globale et des défis qu'elle soulève. Mais le

¹ Président du Centre Interdisciplinaire de Recherche et d'Application en Développement Durable (CIRADD)

² Membre du Centre Interdisciplinaire de Recherche et d'Application en Développement Durable (CIRADD)

³ C'est une époque de l'histoire de la Terre qui a été proposée pour caractériser l'ensemble des événements géologiques qui se sont produits depuis que les activités humaines ont une incidence globale significative sur l'écosystème terrestre (Voir dans www.google.com/ consulter le 06/02/2026 à 12H30).

changement climatique représente aussi le symptôme de l'échec bien plus fondamental de la société moderne à adopter un mode de développement cohérent avec les règles du système naturel.

Au regard des faits et observations pertinents ci-hauts évoqués, nos préoccupations sont de deux ordres :

- est-ce que les sociétés pétrolières intègrent suffisamment les préoccupations écologiques et sociales dans leurs calculs et prévisions économiques ?
- est-ce une bonne gestion du risque écologique qui affecte leur rentabilité ?

Pour répondre à ces deux grandes préoccupations soulevées dans notre introduction une série d'entretiens a été organisée avec différentes sources d'informations notamment : les services intéressés et impliqués dans les atteintes environnementales et l'exportation des déchets toxiques comme la DGDA (ex OFIDA), l'Office Congolais de Contrôle (OCC), l'Office Nationale de Transport (ONATRA SA), le service de l'Environnement, les membres des ONG et de la Société Civile, les autorités politico-administratives, les services de sécurité, les médecins de l'hôpital général de référence et l'inspecteur de l'Agriculture du Territoire de Moanda, qui ont tous témoigné d'un grand intérêt par rapport à notre étude.

Vu les questions soulevées dans cette introduction, le présent article est développé en cinq phases ci-après : développement durable (i), analyse du cadre conceptuel relatif au développement durable (ii), méthodologie et justification épistémologique de l'étude (iii), fondements théoriques de l'étude (iv), analyse des indicateurs de performance de PERENCO-REP (v), et enfin analyse et discussion des résultats de l'étude (vi). Une conclusion en met un terme.

I. NOTION SUR LE CONCEPT « DÉVELOPPEMENT DURABLE »

Selon certains auteurs, il existe entre vingt-six et soixante définitions du concept de développement durable (Pezzey J., 1989). Dans le cadre de notre étude, celle-ci semble la mieux adaptée :

Le développement durable est défini comme « un développement qui dure. » Il est irrationnel pour ceux qui bénéficient actuellement des avantages du progrès économique, à travers une surexploitation démesurée des ressources naturelles et de la pollution, de le faire au détriment des générations à venir » (Banque Mondiale, 1992).

L'objectif majeur du développement durable consiste à définir des schémas viables (Longadi Elemba G., 2014) permettant de concilier les trois aspects des activités humaines :

- *sur le plan économique*, il s'agit d'ajouter aux performances classiques de l'économie et aux innovations, la performance sociale et écologique ;
- *sur le plan social*, il s'agit de veiller aux conditions de travail, à une rémunération équitable et suffisante, etc. ;
- *sur le plan environnemental*, il s'agit de veiller à l'équilibre entre l'activité humaine et le maintien de la biodiversité : préservation à long terme des ressources, limitation des déchets et des émissions polluantes (Brunel, 2004), etc. il s'agit de la préservation des écosystèmes naturels.

La réussite du développement durable dépend de l'application de quelques principes frappés de bon sens (Mulenda, 2015). Il s'agit des principes ci-après :

- *le principe de précaution* : l'absence de données scientifiques fiables ne doit pas empêcher l'adoption immédiate de mesures correctives, dans le cas où un faisceau d'indices, objectifs concordants, suggère un risque. Pour mieux vivre avec son temps et ne surtout pas refuser le progrès, un effort ciblé de recherche scientifique (étude, prospective) en est incontournable ;
- *le principe de prévention* : il vise à mettre en œuvre des outils à même d'éliminer, aussi près de la source que possible, des risques clairement identifiés et mesurés sur la base de données incontestables ;
- *le principe d'économie* : il encourage la lutte contre tous les gaspillages de ressources. A ce titre, le développement durable n'est pas un frein, mais bien au contraire un moteur économique. Il permet de mieux gérer le budget d'un foyer, d'une entreprise, d'une administration... ;
- *le principe de transversalité* : on peut parler d'humanisme, puisqu'il s'agit, tout en s'occupant de l'individu, de passer au-delà de l'individualisme, de passer les clivages sociaux, administratifs et sectoriels, pour assurer une meilleure adhésion aux objectifs et une plus optimale efficacité des actions. Garantir la pleine participation de tous les acteurs du développement local, chacun à son niveau de responsabilité.

- le principe de pollueur-payeur : on veillera à ce que la pollution ne soit plus gratuite, et que celui qui en est l'auteur en paie le prix. C'est à ce niveau qu'intervient le résultat du bilan écologique, comme base des négociations.

II. ANALYSE DU CADRE CONCEPTUEL RELATIF AU DEVELOPPEMENT DURABLE

2.1. ISR et RSE : deux grands enjeux pour une durabilité « forte »

La durabilité « forte » rejette la centralité de l'économie et la substituabilité des différentes formes du capital. Soutenue par de nombreuses ONG, cette approche prône la protection de la vie de tous les êtres vivants. La sphère économique n'est pas considérée comme centrale, mais comme un sous-système de la biosphère (Boutaud & al., 2009).

Cette durabilité préconise le maintien d'un stock de capital naturel constant (Gendron & Revéret, 2000) et souligne la nécessité de prendre en compte l'irréversibilité environnementale, notamment : la disparition de ressources, la régénération des écosystèmes naturels ...

Bien que les hommes présentent des caractéristiques spécifiques, ils n'en sont pas moins qu'une espèce parmi d'autres. Le devenir de l'homme est conditionné par ses liens avec les écosystèmes naturels. Les pouvoirs de l'homme ne peuvent aller au-delà des limites écologiques. Nouredine Essabri (2017) parle d'un nouveau « paradigme écologique ».

La durabilité robuste repose sur le constat simple qu'il y a une incompatibilité à vouloir une croissance infinie dans un monde fini. Il s'oppose au projet « réductionniste » de la théorie économique qui entend soumettre la nature à sa logique.

A travers les concepts ISR et RSE, les entreprises s'humanisent en s'éloignant de la logique de prédation fondée sur les profits à court terme, sans tenir compte de leur environnement immédiat. Cette vision néoclassique impose aux entreprises une facture élevée avec un impact sensible sur leur patrimoine.

En tant que fil conducteur, ces deux concepts motivent notre intérêt autour des différents problèmes écologiques globaux auxquels la planète est confrontée. Ces problèmes concernent aujourd'hui la gestion des entreprises, et font l'objet d'intégration des théories écologiques dans les modèles économiques.

2.2. Caractéristiques séparatrices entre ISR et RSE

A la différence de la RSE, L'ISR est donc un investissement qui concerne essentiellement les fonds en intégrant les critères « ESG » et qui s'inscrit dans le cadre d'une politique de finance verte (Makiadi, 2024). Il permet aux épargnants d'investir dans des placements vertueux pour la société et la planète.

La RSE, quant à elle, a pour exclusivité d'intégrer les critères « ESG » sur toutes les étapes de l'activité économique au sein d'une organisation. Au-delà de leurs caractéristiques séparatrices, la prise en compte des critères « ESG » demeure leur point de jonction.

III. MÉTHODOLOGIE ET JUSTIFICATION ÉPISTÉMOLOGIQUE DE L'ÉTUDE

Notre recherche est exploratoire, avec un accent particulier sur la méthode inductive en tant que mode de connaissance qui procède de l'observation des cas particuliers à des conclusions générales sur les phénomènes observés. Le constructivisme est la posture épistémologique la plus adaptée à notre étude car il nous permet d'analyser le comportement social de PERENCO-REP à travers les différentes variables à notre disposition.

L'analyse des indicateurs de performance financiers nous a permis d'évaluer la santé économique et financière de PERENCO-REP pendant la période sous étude ainsi que les efforts déployés pour améliorer la qualité de vie des populations locales à travers les différentes méthodes ci-après :

- la méthode descriptive nous a permis d'étudier à fond, la phénoménologie des polluants émis pendant l'activité d'exploitation de PERENCO-REP en déclinant leur composition chimique, leur degré de toxicité ainsi que des éventuels problèmes de santé publique qui affectent la santé des populations locales dans cet espace ;
- la méthode analytique nous a permis d'analyser les indicateurs de performance financiers de PERENCO-REP pendant la période sous analyse afin d'évaluer sa santé économique et financière, ainsi que les efforts déployés dans le cadre de la RSE pour l'amélioration de la qualité de vie des populations locales ;
- la méthode comparative nous a permis de comparer l'évolution des indicateurs de gestion de PERENCO-REP pour chaque exercice comptable afin de dégager une moyenne sur la période sous analyse ;

- la méthode statistique qui, grâce à cet outil, nous a donné la possibilité d'interpréter les résultats par les graphiques, les tableaux et de procéder à quelques simulations dans notre étude.

IV. FONDEMENTS THÉORIQUES DE L'ÉTUDE

Pour l'école de Chicago, la responsabilité sociétale de l'entreprise (Adrar Celia, 2018), au-delà de ses responsabilités pénales, ne s'exerce que par les seules décisions destinées à améliorer le profit des actionnaires, propriétaires de l'entreprise (Capron M. & Quairel-Lanoizelée F., 2007). Comme pour toutes les approches néoclassiques centrées sur les enjeux exclusivement financiers, l'interaction entre externalités, ESG, et performance financière doit être établie pour corriger les effets de la prédation.

Tableau I. Liens entre externalités, ESG et performance financière

Concepts	Définition	Lien avec les autres concepts
Externalités	Coûts ou bénéfices non pris en compte par le marché, impactant la société/l'environnement.	Peuvent être négatives (pollution) ou positives (innovation sociale).
ESG (Environnement, Social, Gouvernance)	Critères évaluant l'impact d'une entreprise sur l'environnement, la société et sa gouvernance	Prend en compte les externalités pour mesurer la responsabilité sociétale de l'entreprise.
Performance financière	Résultats financiers d'une entreprise (bénéfices, rentabilité)	Peut-être impactée par les externalités et les critères « ESG » (risques/opportunités)

Source : MAKIADI S. (2024), op. cit.

Liens entre les trois concepts :

- les externalités peuvent impacter la performance financière d'une entreprise (ex : amende pour pollution, coût de réputation) ;
- les critères « ESG » aident à identifier et gérer ces externalités, réduisant les risques et créant des opportunités ;
- une bonne gestion du risque écologique par l'intégration des critères « ESG » peut améliorer la performance financière à long terme (ex : économie d'énergie, attractivité pour les investisseurs).

Exemple : une entreprise qui investit dans les énergies renouvelables (ESG) réduit ses externalités négatives (émissions en CO₂) et améliore sa performance financière à long terme (coûts énergétiques réduits, image positive).

Dans le contexte des industries pétrolières dont le modèle économique est réputé non vertueux, trois théories seront mobilisées pour accompagner notre réflexion :

4.1. La théorie des coûts de transactions :

Un coût de transaction, est un coût lié à un échange économique, plus précisément une transaction sur le marché. Ce coût n'est pas pris en compte dans le cadre de la concurrence pure et parfaite (Williamson O. E., 1994). Il peut être direct (commission de bourse) ou indirect (coût de prospection, temps et effort passés à la négociation et à la vérification de la transaction ...). On peut le définir de manière générique comme l'ensemble des coûts engendrés par la coordination entre les agents ainsi que ceux qui la limitent. Il peut s'agir, par exemple, des coûts liés à l'incertitude qui requiert que l'agent s'informe avant de réaliser une transaction économique (Gomez P. Y., 1996). De plus, il peut s'agir également des coûts liés à la négociation et à la rédaction d'un contrat.

L'ensemble des coûts induits par ces actions forme les coûts de transaction. Carl J. Dahlman (1979) les regroupe en trois catégories :

- « coûts de recherche et d'information » (Mintzberg H., 1981) : prospection, comparaison du rapport qualité/prix des différentes prestations proposées, étude de marché, etc. ;
- « coûts de négociation et de décision » : rédaction et conclusion d'un contrat, etc. ;
- « coûts de surveillance et d'exécution » : contrôle de la qualité de la prestation, vérification de la livraison, etc.

4.2. La théorie du contrat social ou de redevabilité :

La théorie de la redevabilité (accountability) est un principe de gouvernance exigeant que les détenteurs de pouvoir justifient leurs actions, répondent de leurs décisions et en assument les conséquences (sanctions ou récompenses) devant les parties prenantes (Commission européenne, 2011). Elle garantit la

transparence, la responsabilité et la participation, notamment envers les populations touchées par des actions humanitaires ou des politiques publiques.

Voici les éléments clés de la théorie de la redevabilité selon Capron M. et Quairel-Lanoizelée F., (2015)

:

- *composantes fondamentales* : la redevabilité repose sur la responsabilisation (obligations), la réponse (justification des actes) et l'exécution (sanctions potentielles).
- *dimensions (selon Koppell)* : elle inclut la transparence (partage d'infos), l'assignation légale, la contrôlabilité (respect des attentes), la responsabilité (application des règles) et la réactivité.
- *redevabilité sociale vs verticale* : la redevabilité sociale est une démarche ascendante où les citoyens exigent des comptes aux institutions, tandis que la redevabilité verticale implique des mécanismes de contrôle hiérarchiques ou légaux.
- *objectifs* : renforcer la confiance, améliorer la qualité des interventions, garantir le respect des droits et assurer la gestion des ressources.
- *application* : elle est centrale dans la gestion des risques (gouvernance de l'IA), l'aide humanitaire, la santé et l'administration publique.

La redevabilité se distingue de la responsabilité car elle est proactive, visant à rendre compte continuellement plutôt qu'à seulement assumer les conséquences finales.

4.3. La théorie des parties prenantes (Stakeholders Theory) :

Depuis sa première définition en 1963 par le Stanford Research Institute, « *groupes sans le soutien desquels l'organisation cesserait d'exister.* » (Cité par Freeman, 1984), la notion de PP a fait l'objet de nombreuses définitions dans la littérature. Cependant, la définition de Freeman (1984) : « *Tout individu ou groupe d'individus qui peut affecter ou être affecté par la réalisation des objectifs organisationnels* » demeure la plus répandue dans la littérature académique en sciences de gestion et laisse le champ ouvert pour inclure virtuellement « *n'importe qui* » (Laarraf, 2010).

Selon la définition donnée par le Stanford Research Institute, une partie prenante est une personne ou un groupe de personnes « *sans le soutien desquels l'entreprise cesserait d'exister* ». Dans cette définition, les parties prenantes sont considérées comme la condition nécessaire à la survie et à la pérennité de l'entreprise. Freeman (1984) a donné la définition la plus connue et la plus utilisée également selon laquelle « *une partie prenante dans l'organisation est [par définition] tout groupe d'individus ou tout individu qui peut affecter ou être affecté par la réalisation des objectifs organisationnels* ». Dans un article coécrit entre Freeman et Reed, une partie prenante est envisagée comme « *tout groupe ou toute personne qui peut affecter la réalisation des objectifs organisationnels ou qui est affectée par la réalisation des objectifs organisationnels* ».

V. ANALYSE DES INDICATEURS DE PERFORMANCE DE PERENCO-REP

Quatre indicateurs de gestion parmi tant d'autres nous préoccupent le plus dans cette étude. Il s'agit de :

5.1. La rentabilité financière (ROE : Return On Equity)

Ceci constitue un rendement du capital investi très attractif pour les actionnaires qui ont risqué leurs fonds dans l'exploitation pétrolière en RDC.

Taux de Rentabilité Financière (TRF) = (taux de rentabilité économique) x (ratio de structure du passif).

Plus le rendement est élevé, plus il incitera les associés à apporter des fonds dans la société (Bernet Rollande Luc, 2012).

Tableau II. La rentabilité financière de PERENCO-REP de 2018 à 2022 (en onshore)

PERENCO-REP (a) FONDS PROPRES	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne arithmétique
10. Capital	894 543,52	894 543,52	894 543,52	894 544	894 544	
11. Réserves légales	89 454,85	89 454,85	-	-	-	
11. Autres réserves	704 120,46	704 120,46	793 575,31	889 029	889 029	
12. Report à nouveau	0,00000	0,000	-	-	-	
13. Res. à conserver	88 590 600,09	68 264 250,13	57 294 306,05	15 268 720	15 097 793	
Total SN FP (b)	90 278 718,92	69 952 468,96	58 982 424,88	17 046 293	16 875 366	
RES. NETS après IBP (a)	89 004 790,20	69 002 328,91	58 906 272,00	15 268 720	15 097 793	
RF (a/b)	98,6 %	98,6 %	99,87 %	89,57 %	89,47 %	95,22 %

Source : PERENCO-REP, les données des bilans et des TFR (2018 et 2019)

Observations sur PERENCO-REP : le taux était de 98,6 % en 2018, est resté stable en 2019, a légèrement augmenté en 2020, puis a diminué en 2021 et 2022. Le taux moyen de la période se situe à 95,22 %, ce qui veut dire que les 100 USD investis dans PERENCO-REP produiront en moyenne 95,22 \$.

5.2. Rentabilité économique (ROI : Return on Investment)

La rentabilité économique (ROI) est une mesure de la performance économique de l'entreprise dans l'utilisation de la totalité de son capital employé, c'est-à-dire, de la totalité de son actif. Elle est le rapport entre le résultat net d'exploitation et le capital économique (Ilashi Unshengwo & Makunza Keke, 2012). Ainsi on obtient le ratio ci-après :

$$\text{Rentabilité économique} = \text{résultat d'exploitation} / \text{actifs}$$

Tableau III. La rentabilité économique de PERENCO-REP en onshore

PERENCO-REP (a) FONDS PROPRES	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne arithmétique
EBIT (a)	147 927 127,40	113 515 902,74	96 751 951,71	25 167 418	25 200 765	
ACTIF TOTAL	139 707 421,10	113 979 174,57	123 209 464,12	103 604 199	97 537 582	
RES avant IBP	105,88 %	99,60 %	78,5 %	24,3 %	25,84 %	66,82 %

Source : PERENCO-REP, les données des bilans et des TFR (2018 à 2022)

Les observations pour PERENCO-REP :

- le taux de rentabilité économique est élevé, il se situe, en général, au-dessus de 100 % en 2018 pour baisser par la suite ;
- il ressort donc que pour 100 \$ US injectés dans l'actif de cette société, son exploitation génère, avant IBP, plus de 66,82 \$ US.

Nous confirmons par cet indicateur que, PERENCO-REP est économiquement rentable.

Au regard de ces deux indicateurs de performance financière interrogés ci-haut pendant la période sous analyse, nous concluons que la société PERENCO-REP est en bonne santé financière (équilibre financier). Elle est donc capable, au regard de ses performances économiques et financières, d'influencer l'adhésion des nouveaux associés.

5.3. La valeur ajoutée (VA)

La VA est un indicateur différent du chiffre d'affaires (CA) qui représente la somme de l'ensemble des ventes des entreprises. La valeur ajoutée est obtenue si on soustrait de la valeur de la production les coûts intermédiaires, c'est-à-dire les matières premières et les services que les entreprises ont dû acheter pour produire.

On a donc **VA** = valeur de la production – coûts intermédiaires.

Interprétation : si le ratio de la VA est sensiblement bas, cela veut dire tout simplement que l'entreprise est dans l'incapacité d'amortir ses charges d'exploitation à la suite de sa situation financière dégradée. Ce qui est susceptible d'un dysfonctionnement de son cycle d'exploitation.

Contrairement à ce qui est dit précédemment, une valeur ajoutée élevée témoigne d'un bon équilibre financier d'une entreprise, et de sa capacité à couvrir les charges liées à son cycle d'exploitation notamment :

- les salaires et charges ;
- les impôts et taxes ;
- les partenaires financiers ;
- les investisseurs.

Tableau IV. Détermination de la VA PERENCO-REP de 2012 A 2016 (en USD)

Désignation comptes	2018	2019	2020	2021	2022
I. Produits (a)					
80. MB	00000000	167 319 328,85	183 856 681	82 560 185	000000
71. Prod. vendue	194 970 730,07	0000000	0000000	27 520 061,67	23 777 810
72. Prod. Stoke	232 221,12	3 711 254,04	91 928 340,5	55 040 123,33	91 927 345,5
73. T.F.E.M.	33 362 237,69	32 534 137,54	45 964 170,25	18 346 707,78	68 149 535,5
Total (a)	228 565 188,88	203 564 720,43	321 749 191,75	183 467 077,78	183 854 691
II. Charges (b)					
61. MFC	13 073 450,37	13 437 394,72	107 249 730,6	65786700,8	32 539 023,67
62. TC	15 545 181,10	14 201 430,57	59 060 700,6	55 680 700,9	33 362 237,69
63. ASC	29 248 387,83	27 804 435,04	59 060 700,6	44 316 661,08	31 715 809,64
VA (a-b)	170 698 169,58	148 121 460,10	96 378 059,95	17 683 015	86 237 620
Taux de VA	75 %	73 %	29 %	90 %	47 %

Source : Données des TFR/PERENCO-REP de 2012 A 2016

Les observations sur PERENCO-REP : la VA de PERENCO-REP a évolué en dents de scie pendant la période sous analyse. Elle est partie de 75% en 2018, pour légèrement chuter à 73% en 2019, une baisse brutale à 29% enregistrée en 2020, suivie d'une montée fulgurante à 90% pour l'année 2021, et enfin pour de nouveau chuter à 47% en 2021. La moyenne obtenue de la période sous étude est de 62,8 %.

5.4. La rentabilité sociale (RS)

La rentabilité sociale (RS) est un indicateur du bien-être calculé à partir des interventions sociales prélevées sur les bénéfices de PERENCO-REP pour améliorer la qualité de vie des populations locales. Ce ratio mesure la portée RSE de PERENCO-REP dans ses aspects sociaux et environnementaux tels que : la contribution au développement local (infrastructures, emplois), la gestion responsable des impacts environnementaux et sociaux, les investissements dans des projets sociaux et environnementaux, la transparence sur les impacts et les actions mises en place ... Il est souvent mesuré avec des indicateurs comme le retour social sur investissement (SROI).

Le tableau ci-dessous retrace les différentes interventions sociales avant la politique fiscale de PERENCO-REP pendant la période allant de 2018 à 2022 pour l'exploitation en onshore⁴.

Tableau V. Les interventions sociales sur les bénéfices avant l'IBP de 2018 à 2022

PERENCO-REP	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne Arithm.
Interventions sociales en \$ Code pièce 15	60 000\$	60 000\$	60 000\$	60 000\$	60 000\$	
Bén. avant IBP déclarés	148 341 317,00 \$	115 003 881,52\$	98 177 120,00\$	24 792 837,62\$	25 321 682,00\$	
Pourcentage %	0,04 %	0,05 %	0,06 %	0,24 %	0,24 %	0,126 %

Source : PERENCO-REP les TFR de 2018-2022

Les observations pour PERENCO-REP :

La part du social en rapport avec le bénéfice net avant IBP déclaré que PERENCO-REP met à la disposition du territoire de Moanda, a évolué entre 0,04 % et 0,24 % avec une moyenne de 0,126 % pour la période sous analyse. Cette part jugée insuffisante au regard de cet indicateur fournit la preuve selon laquelle PERENCO-REP n'est pas un « ISR⁵ » car l'impact de ses actions sur l'amélioration de la qualité de vie d'un grand nombre reste trop faible, paradoxalement à ses performances économiques et financières.

Au regard de la moyenne sur la rentabilité sociale de PERENCO-REP obtenue pendant la période sous étude (tableau V), nous affirmons l'hypothèse selon laquelle : les sociétés pétrolières n'intègrent pas suffisamment les préoccupations écologiques et sociales dans leurs calculs et prévisions économiques car la portée de leurs actions RSE est dérisoire, faible au regard de leur prospérité économique et financière. En sus, elles ne sont pas des ISRs.

⁴ L'exploitation en terre ferme nous permet d'accéder aux données plus fiables par rapport en haute mer (offshore) soumise aux restrictions.

⁵ Investissement Socialement Responsable est un concept qui intègre les critères « ESG » dans les fonds d'investissement.

5.5. Évaluation du bilan écologique de PERENCO-REP

Un bilan écologique ou un écobilan peut être défini simplement comme « *le bilan matière et énergie d'un système permettant d'évaluer l'impact de la production de biens ou services sur l'environnement* » (Bernard Christophe, 1995). Cet outil présente un double intérêt, car il permet aux pouvoirs publics de disposer d'une base de négociation des financements pour conserver la nature et de mesurer le niveau réel de la richesse produite par la nation à travers le calcul d'un PIB vert dérivé des valeurs ajoutées ajustées.

Le bilan écologique ci-dessous dressé est le condensé des outils ci-après :

- Bilan déchets ;
- Bilan énergie ;
- Bilan matière ;
- Bilan RH ;
- Bilan technologie ;
- Bilan GES.

Tableau VI. Bilan écologique de PERENCO-REP (en millions \$USD)

Coûts	Avantages
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pollution du sol - utilisation des pesticides 2,0 - rejet des eaux toxiques 4,0 - rejet des autres déchets 4,0 ▪ Pollution des eaux - rejet des eaux toxiques 4,5 - rejet des autres déchets 5,0 ▪ Pollution de l'air - utilisation des énergies fossiles 10,0 - torchage du gaz 2,5 - déboisement 2,5 - destruction méchante des écosystèmes 15,0 - Produit fini impropre 4,0 ▪ Ressources humaines - accidents du travail 2,0 - maladies professionnelles 1,5 - indemnisation 1,5 ▪ Déchets - Déchets chimiques (40 Mt/an) 2,5 - Déchets explosifs (20 Mt/an) 2,5 - Déchets corrosifs (50 Mt/an) 2,5 - Déchets cancérogènes (60 Mt/an) 2,5 ▪ GES* - Dioxyde de carbone (60 Mt/CO₂) 4,5 - Oxydes de soufre (47 Mt/SO₂) 3,5 - Oxydes d'azote (47 Mt/NO₂) 3,5 - Méthane (40 Mt/CH₄) 3,00 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Utilisation EN.REN 2,5 ▪ Économie des M.P. 5,0 ▪ Reboisement 4,0 ▪ Abandon des énergies polluantes 4,0 ▪ Création des écosystèmes naturels 5,0 ▪ Nouvelles technologies 5,0 ▪ Dépolymérisation des déchets 4,0 ▪ Achat et recyclage des déchets 5,0 ▪ Récupération et régénération 7,5 ▪ Dépollution atmosphérique 2,5 ▪ Dépollution de l'eau 2,5 ▪ Dépollution des sols et des sous-sols 2,5 - Taxes environnementales 3,0 - RSE 2,0 <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px; text-align: center;"> Solde négatif 28,5 </div>
TOTAL : 83,00	TOTAL : 83,00

Source : Élaboré par nos soins sur base des données recueillies des différentes techniques, dont : la télédétection spatiale, l'ASCV, l'outil Terval, complétées par l'indicateur QHSE de PERENCO-REP.

*le prix de la t /CO₂é, varie en moyenne entre 70 et 75\$ USD en août 2024 (<https://carboneboreal.uqac.ca>. Consulter le 24/02/2026 à 13h41).

Les différentes techniques de monétarisation utilisées pour évaluer les coûts des externalités contenues dans notre bilan écologique sont : l'ASCV et l'outil TERVAL. Quant à l'actif écologique (avantages), nous nous sommes référés à l'indicateur « Q.H.S.E. » qui évalue toutes les bonnes pratiques menées par PERENCO-REP pour atténuer les effets de son exploitation sur l'environnement.

Interprétations :

- le bilan écologique dégage un solde négatif de 28,5 millions de \$ US, ce qui veut dire que PERENCO-REP travaille dans une vision prédatrice et que le principe « pollueur-payeur » devrait lui être sévèrement appliqué afin de redresser son passif écologique chargé ;
- à partir du solde négatif (28,5 millions de \$ US) obtenu dans notre bilan écologique, nous pouvons maintenant évaluer l'impact de la VAN (valeur ajoutée négative) de PERENCO-REP sur la VA comptable afin de déterminer la VAA (valeur ajoutée ajustée) calculée à l'aide de la formule ci-après :

$$\text{VAA} = \text{VAC} \pm \text{le résultat du bilan écologique de l'entreprise}$$

Ce qui fera : 103 823 664,926 \$ US (moyenne VA) - 28 500 000 \$ US (solde négatif bilan écologique) = 75 323 664,926 \$ US (VAA). Donc l'impact de la Valeur Ajoutée Négative (VAN) sur la VAC est de 27,45 %. En termes de % : 62,8 % (VAC) - 27,45 % (VAN) = 35,35 % (VAA).

Aussitôt avoir intégré les coûts des externalités de PERENCO-REP comme charge d'exploitation évaluée à 27,45%, nous venons d'avoir une idée sur la VAA (la valeur réelle) de PERENCO-REP qui n'est que de 35,35% au lieu de 62,8% (surévaluée). Ce qui veut dire, si la société PERENCO-REP internalise les coûts de ses externalités, qu'elle fermera ses portes.

Cet impact significatif des coûts des externalités de PERENCO-REP sur sa VA vient confirmer notre deuxième hypothèse selon laquelle une bonne prise en charge du risque écologique affecte sensiblement la rentabilité des sociétés pétrolières car le taux d'intégration du passif écologique est très significatif.

VI. ANALYSE ET DISCUSSION DES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

Les résultats dégagés dans notre étude fournissent des preuves avérées que les sociétés pétrolières sont accoutumées aux scandales environnementaux et que l'exploitation pétrolière dans le territoire de Moanda et ses environs par la multinationale PERENCO-REP ne souffre d'aucune exception : pollution de l'air, du sol, du sous-sol et de l'eau, production des substances toxiques et problèmes de santé publique, font partie du quotidien des populations locales dans cette partie de la RDC. Son modèle économique hostile aux principes du développement durable ainsi qu'aux théories mobilisées dans cet article, installe une véritable crise humanitaire en lieu et place à la restauration d'une justice environnementale et sociale.

Notre approche méthodologique se concentre sur une analyse pertinente des indicateurs de performance financiers (rentabilités, bilan écologique, VA) de PERENCO-REP durant la période étudiée, ce qui rend plus factuelles les hypothèses concernant la dégradation du cadre de vie, souvent dénoncée dans cette partie de la RDC, tout en soulignant le laxisme des autorités face aux responsabilités civiles et pénales de PERENCO-REP.

Au-delà de l'approche méthodologique utilisée dans cet article, la technique de télédétection spatiale ponctuée des astuces mathématiques, statistiques et économétriques aurait rendu plus pointue et robuste notre analyse sur le lien de causalité rentabilité-risque écologique.

Le choix de notre posture épistémologique a justifié les limites de notre approche en ce qui concerne l'opérationnalisation des variables qualitatives, ouvrant une brèche aux futurs chercheurs en ce qui concerne l'évaluation en valeur monétaire du risque écologique avec la contribution des Experts en la matière. Dans le cadre de notre étude, nous avons utilisé la RSE/ESG comme biais pour en évaluer les coûts.

CONCLUSION

Cet article est le fruit de recherches orientées vers l'un des domaines innovants de gestion. Il constitue des réponses à certaines questions épineuses qui se posent sur l'inadéquation entre les performances économiques et financières des entreprises multinationales et la dégradation de l'environnement dans les pays d'accueil.

Pour répondre à nos différentes préoccupations, deux problèmes majeurs ont été soulevés dans cet article : Est-ce que les sociétés pétrolières intègrent suffisamment les préoccupations écologiques et sociales dans leurs calculs et prévisions économiques ? Est-ce qu'une bonne gestion du risque écologique affecte leur rentabilité ?

Après analyse des indicateurs de performance financiers de PERENCO-REP pendant la période sous étude, à l'occurrence la rentabilité économique, la rentabilité financière, la rentabilité sociale, la VA et le bilan

écologique, le contraste est frappant entre performance financière et actions RSE. Ce contraste se voit à travers les résultats ci-après :

- la moyenne de la rentabilité économique obtenue pendant la période sous étude est de 66,82%;
- la moyenne de la rentabilité financière obtenue pendant la période sous étude est de 95,22%;
- la moyenne de la rentabilité sociale obtenue pendant la période sous étude est de 0,126 %.
- le taux d'intégration assorti du solde négatif du bilan écologique s'élève à 27,45%.

Par conséquent les résultats obtenus aux n°I, II et III confirment notre première hypothèse selon laquelle : les sociétés pétrolières n'intègrent pas suffisamment les préoccupations écologiques et sociales dans leurs prévisions et calculs économiques malgré les preuves de leur prospérité économique et financière. Et le résultat n°IV confirme notre deuxième hypothèse selon laquelle : une meilleure gestion du risque écologique impacte sensiblement la rentabilité des sociétés pétrolières.

Après analyse et discussion des résultats dégagés dans cet article, nous nous rendons compte que les sociétés pétrolières ont une grande responsabilité sur la destruction de l'environnement et que l'impact de leurs externalités sur la rentabilité, nous a permis de recommander aux managers des sociétés pétrolières un modèle de « gestion prévisionnelle » du risque écologique, inspiré du principe de « précaution », afin de contenir les impacts négatifs de l'exploitation pétrolière par une bonne pratique RSE/ESG, tout en espérant repousser les limites de la quantification et de l'évaluation du risque écologique à la prochaine étude avec la contribution des Experts en la matière.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADRAR CELIA, *la démarche RSE dans les PME, cas des PME de la WILAYA de BEJAIA*, mémoire de Master en Sciences de Gestion, U.A.M.B., 2018.
- BANQUE MONDIALE, *L'environnement*, Exercice 92, Washington DC, 1992.
- BERNARD CHRISTOPHE, *La comptabilité verte*, éd. De Boeck, Bruxelles, 1995.
- BERNET-ROLLANDE L., *Pratique de l'analyse financière*, Paris, Édition Dunod, 2012.
- BOUTAUD & al., *les agendas 21 locaux : bilan et perspectives en Europe et en France*, Paris, 2009.
- BRUNEL S., *Que sais-je ? Développement durable*, Paris, PUF, 2004.
- CAPRON, M. & QUAIREL-LANOIZELEE F., *L'entreprise dans la société – Une question politique*, Éditions La Découverte, Paris, 2015.
- CAPRON, M. & QUAIREL-LANOIZELEE F., « *La responsabilité sociale d'entreprise* », Édition La Découverte, Paris, collection Repères, 2007.
- Commission européenne, « Responsabilité sociale des entreprises : une nouvelle stratégie de l'UE pour la période 2011-2014 », COM (2011) 681 final, Bruxelles.
- DAHLMAN C. J., « The Problem of Externality », *The Journal of Law and Economics*, vol. 22, n°1, 1979.
- FREEMAN, R.E., *Strategic Management: a Stakeholder Approach*, Marshfield, Pitman Publishing, 1984.
- GENDRON & REVERET, *Le développement durable*, Economie et Sociétés, série F, 2000.
- GOMEZ P. Y., « Le gouvernement de l'entreprise, modèles économiques et pratiques de gestion », InterEditions, Paris, 1996.
- ILASHI UNSHENGWO A., et MAKUNZA KEKE E., *Analyse financière*, UCK, 2012.
- LONGADI ELEMBA Gaston, *Instauration d'une agriculture intelligente en vue de la relance de la production agricole en RD-Congo : cas du territoire de Katako-kombe dans la Province de SANKURU*, mémoire de DEA/PTC, Gestion, UNIKIN, 2013-2014.
- MAKIADI S., « RSE et ISR : Deux indicateurs de performance pour une gestion durable au sein d'entreprises », in *Revue Internationale du chercheur*, volume 5, n°4, 2024, pp. 443 – 466.
- MAPOTI SAYA, *La fiscalité des hydrocarbures congolaise suivant les conventions du 09 et du 11 aout 1969 : Efficacité et partage des revenus entre l'Etat et les sociétés exploitantes*, Thèse de doctorat en sciences de gestion, FASEG/UNIKIN, 2019.

- MINTZBERG H., *Structure et dynamique des organisations*, Paris, Les Éditions d'organisation, 1981.
- MULENDA D., *Cours de l'économie de l'environnement*, 2^e année de DEA, FASEG - UNIKIN, 2014 - 2015.
- NOURDINE ESSABRI, *Représentation, agir et justification du développement durable chez les dirigeants de PME « le cas des dirigeants des maisons d'hôtes de Marrakech »*, thèse en science de Gestion, EDAG. (en ligne), 2017.
- PEZZEY J., *Economic Analysis of Sustainable Growth and Sustainable Development*, Banque Mondiale, Département de l'environnement, n°15, Washington DC, 1989.
- RICHAUD, I., *l'humanité face au miroir*, Paris, L'Harmattan, 2013.
- TALEB. B. (2013), *Les motivations d'engagement des entreprises dans la responsabilité sociale : le cas du secteur industriel algérien*, thèse de doctorat en sciences de gestion, Université Aix-Marseille, France (en ligne).
- WILLIAMSON O. E., « *Les institutions de l'économie* », Inter Editions, Paris, 1994.

Centre de recherche d'interface université-société

COMITÉ DE RÉDACTION ET ADMINISTRATION

- Directeur-Editeur : Sylvain Shomba Kinyamba, Professeur Ordinaire
- Rédacteur en Chef : Gaston Mwene Batende, Professeur Emérite
- Rédacteur en Chef adjoint : Patrick Develtere, Professeur Ordinaire
- Secrétaire de rédaction : Michel Kandolo Edungu, Chef de Travaux
- Relation avec les partenaires : Jean Pierre Mpiana, Professeur Ordinaire
- Archivage et logistique : Ingrid Mulamba Feza, Professeure Associée

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Professeurs Baeke Viviane, Batamba Balembu Antoine ; Bongeli Yeikeo Ya Ato Emile ; Develtere Patrick ; Ekala Pierre ; Gretry Lucille ; Huib Huyse ; Inswan Bidum Pierre ; Kaminar Théo-Macaire ; Kapalayi Mutanga Roger-Vincent ; Labana Lasay'abar Jean Berck Mans ; Malemba N'sakila Gilbert ; Matabisi Nico ; Mbalanda Willy ; Mbela Hiza Login ; Mbuyi Musongela François ; Mokonda Bonza Floratin ; Mukoka Nsenda François ; Mulamba Feza Ingrid ; Muluma Munanga Albert ; Musa Alokpo Dieudonné ; Musao Kalombo Célestin ; Mutunda Mwembo Pierre ; Mpiana Tshitenge Jean Pierre ; Mwabila Malela Clément ; Mwene Batende Gaston ; Ndeke Zamba Casimir ; Ngoma Binda Elie ; Ngoy Bisongo Colby ; Nkuanzaka Inzanza Adélard ; Ongevela Van Jan, Osokonda Okenge Basile, Ponsar Paul, Reyhler Luc ; Sekimonyo Wa Magango Côme ; Shomba Kinyamba Sylvain ; Wingenga Jeannot ; Yandju Marie-Claire ; Yere Afobe Innocent Zimango Gama Romain.

Immeuble CDS n°3, Trafic, Route de l'Ouest,
Campus de l'Unikin, Tél. : 0999903563 /
shombakin@yahoo.fr,
www.mesrids.org
Dépôt légal : MR 3.02103.57117
N° ISSN : 2790-3095 (impr.)
N° ISSN : 2790-3109 (ligne)

